



PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 2 octobre 2024

Sous la présidence de Monsieur Alain VIOULAC

Madame Christine VAYSSADE est nommée secrétaire de séance

Présents : VIOULAC Alain – BALITRAND Michel – BERGONNIER Patrick – BIAU Jean Marie - CALY Martine – LAFON William - LAURIOL Nathalie – LEMONTZIS Andréas – LOMBARD Vincent – SCHMIT Aurélie – VAYSSADE Christine.

Absents excusés : Marie Noëlle MEILLET – Nicolas FAYET – Lucien VAYSSIE – Elisabeth DODINET

Après lecture par Monsieur le Maire, le procès-verbal de la séance du 28 août 2024 est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

Bar-restaurant : par rapport au calendrier prévisionnel, les maçons sont parfaitement dans les temps et tout se passe comme il se doit.

Deux dalles ont été coulées le mercredi 2 octobre et la cuisine est en train d'être réalisée ; il reste encore à traiter les acrotères autour de la salle de restaurant et les escaliers.

La semaine dernière, une réunion a eu lieu avec tous les corps de métiers qui doivent prendre la suite du chantier : les charpentiers et couvreurs commenceront fin octobre, les menuiseries extérieures seront posées à compter du 10 novembre, le serrurier pour la terrasse interviendra début novembre et le plaquiste au 15 novembre.

Logements Rue du Barry : En cours depuis quelques temps, ce dossier a bien avancé avec la pose des fenêtres et volets ainsi que l'isolation des combles.

Reste à faire la plomberie en attente du réseau de chaleur.

Pavillons Aveyron Habitat : au 1^{er} septembre se terminait la première consultation. Seuls 4 lots ont pu être retenus, les autres étant au-dessus de l'estimatif.

Une deuxième consultation a été lancée et les plis doivent être rendus pour le 14 octobre 2024.

Ce chantier devrait démarrer début d'année 2025.

Réseau de chaleur : Afin d'obtenir des Certificats d'Économie d'Énergie, il y avait y avoir suppression de chaudières. Ce sera chose faite avec la suppression de la chaudière du futur tiers-lieu, celle de l'école et celle de la maison de retraite.

Le projet est équilibré mais afin d'éviter des surcoûts, il y aura des réductions au niveau de l'aménagement autour du bâtiment.

Monsieur le Maire devra, après avoir obtenu l'autorisation du conseil municipal, signer les polices d'abonnement pour les différentes structures raccordées.

Les travaux devraient débuter fin 2024 ou début 2025 pour une durée de 9 mois.

Pour le raccordement du tiers-lieu, le plombier devra prévoir une attente de 18 mètres de tuyau isolé dans un regard pour Causse Energia.

Pour la Maison de Retraite qui sera également raccordée, une chaudière à gaz sécurisera l'établissement à 100%.

VILLAGES D'AVENIR

Le 23 septembre une rencontre avec le bureau Urban Project, l'ARS, le Syndicat Mixte Lot Dourdou et le Département avait lieu à laquelle ont participé Monsieur le Maire et Monsieur Lombard.

Une visite du quartier du Pont a eu lieu en présence de tous les intervenants afin d'étudier différents scénarios comprenant le profil baignade qui avait été réalisé en amont par les étudiants du lycée de La Canourgue, les acquisitions immobilières, etc...

Le conseil municipal attend donc le retour de cette étude pour se lancer, à terme, dans sa réalisation.

BIENS DE SECTION DE LALO

La commune reste en attente de la convention pluriannuelle d'exploitation ou de pâturage adressée à Monsieur PARAYRE et non signée à ce jour.

L'affaire est dans les mains de l'avocate de la commune qui a adressé une mise en demeure à ce dernier. Sans réponse de sa part il y aura contentieux avec fin d'expulsion.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe les élus d'un courrier provenant des habitants de la Naxe et de la Rivière qui demandent un rabaissement de la chaussée au niveau du pont SNCF.

Dans la mesure où une ligne 20 000 volts passent sous la route il n'y aura pas d'affouillement de réalisé.

Pour les travaux de débarrassage du bois suite à l'épisode venteux, ces derniers devront faire appel à un débardeur de la Rivière à la Naxe.

- Des vélos électriques seront mis à la disposition des habitants de la commune par le Parc des Grands Causses sous forme de prêts gratuits de courte durée.
Une présentation de cette opération aura lieu à la médiathèque le 17 octobre à 18 heures 30 par l'association ADOC.
- Un nouveau terrain a été vendu au lotissement « les Prés de Blanquefort », la signature a eu lieu chez Maître Silhol, notaire à Sévérac d'Aveyron.

- Un courrier a été adressé à Monsieur le Président du SDIS 12 afin de lancer une étude de faisabilité pour la restructuration du centre de secours. Les effectifs ayant changé dernièrement, il est nécessaire de repenser les locaux de façon plus rationnelle et conviviale.
-
- PLUI : la démarche est à l'arrêt pour l'instant. Notre commune, comme d'autres, n'est pas arrivée à l'objectif prévu pour la diminution de la surface constructible. Monsieur le Préfet se rendra à la Communauté de Communes le 14 octobre pour une réunion, Monsieur le Maire y participera afin de trouver des solutions à cette problématique.
- La mairie a été informée du départ en retraite de Madame Michèle ALRIC du Bez qui fait valoir ses droits à la retraite. Les terrains communaux qu'elle occupait seront donc restitués et devront être redistribués.

La séance est levée à 22 heures 30

Prochain conseil : le 13 novembre 2024 à 20 heures 30

